

INSCRIPTIONS

Secrétariat de la Promotion Sociale de Seraing Supérieur.

ASPECTS ADMINISTRATIFS

DROIT D'INSCRIPTION

- droit d'inscription complémentaire forfaitaire école toujours dû ;
- droit d'inscription FWB selon la réglementation en vigueur, proportionnel au nombre de périodes de cours suivies.

Sont exemptés du droit d'inscription FWB :

- les demandeurs d'emploi complets indemnisés et/ou inscrits obligatoirement ;
- les personnes bénéficiant du revenu d'intégration sociale ;
- les personnes handicapées reconnues par l'AVIQ ;
- le personnel des services publics dans le cadre de sa formation professionnelle.

DOCUMENTS À FOURNIR À L'INSCRIPTION

- la carte d'identité ;
- les certificats ou diplômes obtenus (CESS) (à défaut organisation d'examens d'admission) ;
- si exemption du droit d'inscription, le numéro d'inscription au FOREM ou le document la justifiant.

MOYENS D'ACCÈS

- TEC : Lignes : 2 - 9 - 15 - 27 - 32 - 41 - 46 - 47 : arrêt place Kuborn
- SNCB : Ligne 125 Liège – Namur : arrêt Pont de Seraing
Ligne 125A Liers – Flémalle Haute : arrêt Seraing
- Voiture : autoroute E 40, sortie Seraing

POUR PLUS D'INFOS

www.ipepsseraingsup.be

Rue Colard Trouillet 48 - 4100 Seraing

anne.faniel@provincedeliege.be - 04/279 72 91

christel.vansimpsen@provincedeliege.be - 04/279 72 88



SPÉCIALISATION EN SCIENCES FISCALES

Titre délivré :

Diplôme de « Spécialisation en sciences fiscales » de l'enseignement supérieur économique de promotion sociale et de type court.

La SPÉCIALISATION EN SCIENCES FISCALES est essentiellement conçue pour les bacheliers en comptabilité et en droit. Le spécialiste en sciences fiscales dispense des conseils en matière fiscale et prend en charge la rédaction, la tenue, le contrôle et la défense des dossiers fiscaux. Il s'insère dans un environnement international.

NOS POINTS FORTS

- Bachelier comptabilité et spécialisation au sein de l'institut ;
- Professeurs experts ;
- Formation sur certains impôts généralement non étudiés (droits d'enregistrement, droits de succession) ;
- Liens entre la fiscalité et d'autres législations.

CONTENU DE LA FORMATION

- Fiscalité directe approfondie ;
- Impôt des personnes physiques ;
- Principes juridiques de la fiscalité ;
- TVA ;
- Planification fiscale internationale ;
- Anglais appliqué ;

DÉBOUCHÉS

- Comptable ou fiscaliste indépendant ;
- Fiscaliste en entreprise ;
- Diplôme reconnu et facilité d'obtenir un travail par rapport à un bachelier comptable ;
- ...

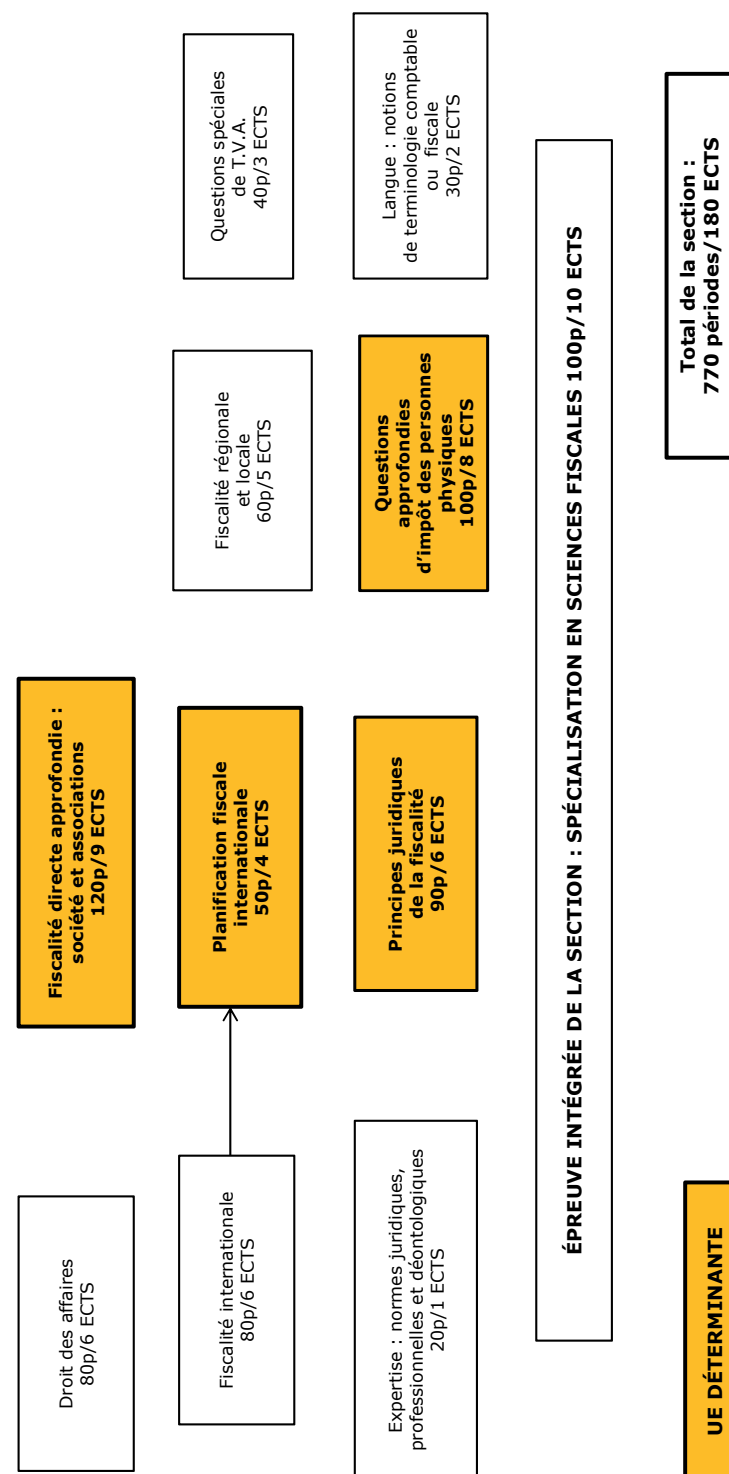
HORAIRES

2 ans - du lundi au jeudi - de 17h40 à 20h15.

La section est composée d'unités d'enseignement (UE).

Une attestation de réussite est délivrée à la fin de chaque UE. Certaines UE sont déterminantes càd que leur évaluation est prise en compte pour l'épreuve intégrée. L'étudiant a la possibilité de personnaliser son parcours (étalement, ...) à condition de respecter l'organigramme en suivant les flèches (certaines UE donnent accès à d'autres).

ORGANIGRAMME



UE DÉTERMINANTE

ÉPREUVE INTÉGRÉE DE LA SECTION : SPÉCIALISATION EN SCIENCES FISCALES 100p/10 ECTS

Total de la section :
770 périodes/180 ECTS